



Compte rendu de la mission au Cambodge

Formation des élèves enseignants et des formateurs de la province de TAKEO Du 12 au 17 novembre 2018

Sur

"Le droit des femmes et des enfants"

Nous nous retrouvons tous à Phnom Penh le vendredi 8 novembre 2018.

Les formateurs sont :

Françoise GAUTRY, responsable de la formation
Ghislaine SEZE
Dominique BOYER BESSON
Françoise FRAIGNEAU
Francis CLOTTE
Elsa MARKARIAN

Nous sommes logés à l'hôtel NAWIN les 8 et 9 novembre 2018 avant de partir le 10 novembre pour TAKEO ou nous résiderons jusqu'au 17 novembre 2018.

Nous regagnerons le 17 Novembre PHNOM PENH pour rejoindre Vientiane au LAOS où se déroulera la formation aux avocats du barreau du LAOS.

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2018 à 14H00 : RENDEZ-VOUS A L'AMBASSADE DE FRANCE A PHNOM PENH

Ghislaine SEZE, Françoise GAUTRY et Elsa MARKARIAN, sont reçues avec Madame KIMLANG à l'ambassade de France de Phnom Penh par Julia VALLAURY, chargée de mission Coopération multilatérale et ONG.

Nous lui présentons l'association DSF-AS, ses missions.

Nous relatons nos interventions effectuées l'an passé à l'Ecole du Barreau de PHNOM PENH et à TAKEO.

A l'issue de cet entretien d'une heure, Julia VALLAURY nous dit être intéressée par notre retour sur cette nouvelle formation destinée aux élèves enseignants et aux formateurs de la faculté pédagogique régionale de TAKEO et de la faculté pédagogique provinciale.

Elle nous demande de lui adresser notre rapport.



Cette formation d'une semaine se déroule en deux sessions :

1^{ère} session les 12, 13, 14 Novembre 2018 : destinée aux élèves enseignants et aux formateurs de la faculté pédagogique Régionale qui forme les enseignants de collège et lycée.
Les 164 participants (120 étudiants et 44 formateurs) seront accueillis en 6 groupes.
Ils viennent de quatre villes : KAMPOT, SIANOUKVILLE, KEP et TAKEO.

2^{ème} session les 15, 16, 17 Novembre 2018 : destinée aux élèves enseignants et aux formateurs de la faculté pédagogique provinciale qui forme les enseignants de l'école primaire (classes 1 à 7).
Les participants sont divisés en 5 groupes

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2018 : REUNION PREPARATOIRE A LA FACULTE DE DROIT DE PHNOM PENH

Réunion préparatoire le 9 novembre à la faculté de droit de PHNOM PENH avec les co-formateurs.
KIMLANG est présente.

Nous sommes accueillis à 8H30 à l'Université de DROIT, pôle de la coopération française, par Laurent MESMANN, Directeur de L'URDSE

1) PRESENTATION

Présentation de DSF-AS à nos co-formateurs,

Nous proposons à nos co-formateurs de se présenter selon la technique de la présentation croisée.

Nos co-formateurs sont :

Chaik SWAY :

24 ans assistant au bureau des relations internationales
master 1 droit public délocalisé PARIS 8

Mengseng CHEAV :

25 ans Master 2 droit public à Paris, Master 1 de droit foncier à PHNOM PENH, en recherche d'emploi

Sokvictoria MINSUM

master de droit des affaires internationales délocalisé de Paris,
master 1 PARIS 8 droit public, master 2 relations internationales PARIS 2



DEFENSE SANS FRONTIERE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org

travaille au Ministère du travail et de la coopération du travail, cabinet du ministre, a participé au comité consultatif du travail, à la conférence des jeunes francophones, au 17ème sommet de la francophonie à EREVAN

Nary CHAN :

droit des affaires Internationales, travaille dans un cabinet d'avocat de PHNOM PENH, ONG Enfants du Cambodge
son mari est français
elle a 4 enfants
vit à LYON

Sovhthana SIN

22 ans

Elle suit deux cursus et espère obtenir les diplômes en collaboration avec les Universités PARIS 2 PANTHEON ASSAS, LUMIERES LYON 3, et PHNOM PENH.

Elle est inscrite en Master 2 droit des affaires internationales et comparées et en Master 1 droit foncier

commence les cours à 18h jusqu'à 21H

elle fait deux master en même temps : la semaine c'est Droit des affaires internationales et comparées

le week-end c'est le master droit foncier

Elle est parallèlement assistante d'une sénatrice

Ses horaires au sénat sont : 7H30-11H puis de 14h-17H

travaille à temps partiel à l'ECOLE : LYCEE FRANÇAIS RENE DESCARTES de 11H à 13H en qualité d'animatrice pour les élèves de petite, moyenne et grande section.

Sokunthy CHIP :

24 ans

master 1 droit des affaires internationales Paris, salariée dans une société de bijoux responsable de la production

Oudum VITCHEA

travaille au ministère du travail et de la coopération du travail, au département de l'inspection du travail,

Nous sommes également assistés de **Lucas et Dimitri** deux étudiants à l'école du Barreau de PARIS en stage aux CETC, sont spécialisés en droit du travail suite à leur master obtenu à la Sorbonne

2) ETUDE DU GUIDE DU FORMATEUR

Nous reprenons avec les co-formateurs le guide du formateur ainsi que les outils de formation utilisés lors de la formation.

Nous interrogeons les co-formateurs quant à l'éventuelle persistance de l'étude à l'école primaire du code CBAP SREY, code Khmer de conduite féminine, qui semble encore primer



DEFENSE SANS FRONTIERE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org

sur le dispositif législatif lors qu'il s'agit de régler un différend. Quel est son poids actuel dans la société cambodgienne ?

Ce code met en demeure les femmes cambodgiennes « d'être soumises envers leurs maris et de les honorer et en même temps d'être fortes et suffisamment indépendantes pour diriger un foyer, s'occuper des finances de la famille et vendre les produits de la ferme familiale au marché ».

Il existe également un code destiné aux devoirs des hommes : le CBAP BROS

Selon les co-formateurs une petite partie de ces codes seulement reste étudiée à l'école et le poids de ces principes est à ce jour très limité.

C'est en réalité un recueil de poèmes dont l'analyse est littéraire, ce qui nous sera confirmé par les élèves enseignants de TAKEO.

A 12H30, nous proposons aux co-formateurs de déjeuner avec nous à la faculté.

Quelque co-formateurs restent avec nous, d'autres préfèrent prendre leur repas à l'extérieur.

3) ETUDE DES CAS PRATIQUES ET DES AUTRES OUTILS DE FORMATION

Nous nous retrouvons à 13H30 pour étudier tous ensemble les cas pratiques.

Nous vérifions dans un premier temps si la traduction des cas pratiques en khmer est fidèle.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2018 : départ pour TAKEO 8H00

Nous avons rendez-vous avec KIMLANG et les co-formateurs le dimanche 10 novembre à 8H00 à l'hôtel NAWIN pour partir à TAKEO

Finalement Oudum VITCHEA qui ne pouvait pas partir avec nous a pu se libérer pour remplacer Sway CHAIK qui est souffrant

Nous déjeunons sur la route après avoir visité le temple BATI datant du 6^{ème} siècle

Nous sommes logés à TAKEO à l'hôtel RACHANA GHESTHOUSE



A notre arrivée, nous nous rendons à l'Orphelinat ENFANTS D'ASIE de TAKEO où, grâce à l'intervention de KIMLANG, une salle est laissée à notre disposition pour préparer tous les outils utiles à formations :

- les 300 pochettes à distribuer aux participants contenant le livret, le programme de la formation, papier, stylo,
- les exemplaires des cas pratiques
- etc

C'est à l'orphelinat que nous prendrons tous nos repas durant cette semaine.

Nous procédons au tirage au sort des binômes FORMATEUR/CO-FORMATEUR :

Ghislaine SEZE et Oudom VITCHEA
Françoise GAUTRY et Sokunthy CHIP
Dominique BOYER BESSON et Mengseng CHEAV
Françoise FRAIGNEAU et Nary CHAN
Francis CLOTTE et Sokvictoria MINSUM
Elsa MARKARIAN et Sovathana SIN

LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 8H00 : ouverture de la formation en présence de :
Monsieur le Directeur du Département d'Education de Takeo LOA Virith
Monsieur le Directeur de l'Ecole Pédagogique Régionale de Takeo NEGTH Soda
Monsieur le Directeur de l'Ecole Pédagogique de Takeo PRAK Choeun

Discours d'ouverture de Françoise GAUTRY et du Directeur du Département

Les participants sont répartis en 6 groupes.

Les horaires de travail sont initialement arrêtés comme suit : 8H00 – 12H00, 14H – 17H.

Bien que ces horaires aient été soumis au Ministère de l'Education, les participants formateurs demandent leur modification pour convenances personnelles (préparation des repas, enfant à récupérer). Ils demandent à ce que la formation débute à 7h00 pour se terminer le matin à 11h30 avec reprise à 14H00.

Nous ne pouvons accéder complètement à cette demande mais nous acceptons de laisser tous les participants quitter la formation à 11H30.

Certains d'entre nous considèrent qu'il serait plus opportun de reprendre la formation à 13H30 et non à 14h00 pour éviter de terminer à 17H30 compte tenu du temps de trajet le soir



DEFENSE SANS FRONTIERE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org

pour les élèves enseignants pour regagner leur domicile, une pause déjeuner de 2H, et non de 2H30, nous apparaissant suffisante.

Toutefois, certains groupes d'enseignants -formateurs comme d'élèves enseignants optent pour une pause de 2H30 à laquelle ils sont habitués.

MARDI 13 NOVEMBRE et MERCREDI 14 NOVEMBRE

La formation se poursuit pour cette première session, la remise des diplômes et la cérémonie de clôture se déroulera le samedi 17 novembre en présence des participants de la deuxième session.

Françoise GAUTRY nous quitte pour PHNOM PENH afin d'assister à l'audience des CETC.

JEUDI 15 NOVEMBRE et VENDREDI 16 NOVEMBRE : DEUXIEME SESSION

La formation débute à 8H00

Les participants nous indiquent avoir connaissance des horaires de travail suivants :
8H00 – 11H30/ 14H00-17H30

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Cérémonie de clôture, discours, remise des diplômes,
dîner avec tous les participants.

Départ pour PHNOM PENH

Lors de cette formation, nous observons que les jeunes élèves enseignants, contrairement aux enseignants plus âgés, ne font que très peu, voire pas du tout, référence à la coutume et aux codes de conduite KHMER, ce qui démontre d'une évolution positive quant à l'égalité des droits.

Nous constatons également que les jeunes ont plus de connaissances et plus de facilités pour résoudre les cas pratiques et trouver les textes applicables.

Erreurs de numérotation des articles du Code pénal cambodgien observée

A corriger :

Article 343 : provocation d'un mineur à consommer de l'alcool

Article 345 : provocation d'un mineur à commettre un crime ou un délit

Article 346 : montrer des dessins, photo ou vidéo représentant des scènes sexuelles

S'agissant des stupéfiants, l'article 343 ne mentionne pas la consommation de stupéfiant, il n'existe pas d'infraction dans le code

Une Loi de 1996 s'agissant de l'usage et de la vente de stupéfiants a été promulguée mais elle n'a pas été intégrée au Code pénal



A l'issue de cette semaine de formation à TAKEO, Francis CLOTTE et Dominique BOYER BESSON regagnent la France.

Le dimanche 18 novembre, Ghislaine SEZE, Françoise GAUTRY, Françoise FRAIGNEAU et Elsa MARKARIAN quittent PHNOM PENH pour VIENTIANE afin de débiter la formation aux avocats du Barreau du LAOS.

Françoise Gaury - Ghislaine Seze- Francis Clottes- Dominique Boyer-Besson- Elsa Markarian- Françoise Fraigneau

Compte rendu de Françoise Gautry concernant l'audience des CETC du 16 novembre 2018.

Le 16 novembre 2018, les tribunal rendait sa décision dans le dossier 002/02 impliquant Nuon Chea et Khieu Samphan.

Etant inscrite aux CETC, Françoise Gautry s'est rendue à Phnom-Penh le 15 novembre afin de régulariser le badge d'entrée au tribunal avec Dimitri et Lucas (PPI à DAS-AS).

Le 16, départ matinal car l'audience débutait à 9h30 et il y avait affluence.

Nous avons pu avoir une place dans la courtroom (la bulle) et compte tenu de l'absence de Jacomy Emmanuel , Kim Mengky a pu également entrer dans la bulle.

Il y avait donc deux représentants de DSF-AS.

L'audience s'est tenue jusqu'à 12h30, le président faisant un résumé du jugement.

Une conférence de presse a eu lieu à l'extérieur du tribunal avec les personnalités.

Puis deux autres dans la salle d'audience qui se sont suivies: une pour les accusés (c'est là qu'ils ont dit vouloir faire appel) et une pour les parties civiles.

Lors de cette conférence aucune question n'a été posée.

Il était presque 14h et nous devons nous rendre au Legal Document Center afin de discuter de la décision avec les parties civiles jusqu'à 16h15.

Marie Guiraud et Ang Pich ont présenté les avocats des parties civiles présents.



DEFENSE SANS FRONTIERE - AVOCATS SOLIDAIRES

18 rue Saint-Yves PARIS, FRANCE +33(6)84489717 contact@defensesansfrontiere.org

Des précisions ont été demandées sur la nature et la définition des crimes.

Une question sur la non indemnisation des victimes qui a été appaudie. La réunion n'a pas été prolongée car la plupart repartait en province avec des cars mis à leur disposition.

La décision;

Nuon Chea a été déclaré coupable de génocide contre le peuple vietnamien et les chams.

Khieu Samphan coupable de génocide contre le peuple vietnamien mais acquitté pour le génocide contre les chams .

Tous les deux sont reconnus coupables de crimes contre l'humanité, violation des conventions de Genève et condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

Françoise Gautry.